



PREAVIS MUNICIPAL No 17-16

Sainte-Croix, le 27 octobre 2017
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Remplacement du camion pour le ramassage des déchets urbains

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné au remplacement du camion Volvo dévolu au ramassage des déchets urbains, acquis en 2008, par un modèle proposé par l'entreprise Scania.

Préambule

Le ramassage des ordures ménagères (OM) de Sainte-Croix est assuré par la voirie communale. Une fois collectées et compactées dans des bennes spéciales, les OM sont transbordées sur des wagons afin d'être acheminées via le réseau ferroviaire à l'usine de valorisation des déchets de Lausanne (TRIDEL).

La société TRAVYS, qui assure la liaison ferroviaire entre Sainte-Croix et Yverdon, a pris la décision de cesser le transport des marchandises, et cela depuis le mois d'avril de cette année. Dès lors, les bennes sont acheminées à la gare d'Yverdon.

Camion OM actuel

De marque Volvo, le véhicule actuel est équipé d'une unité de levage et de compactage spécialement adaptée aux bennes pour le trafic combiné rail-route (bennes ACTS). Un système de pesage est intégré au châssis du camion et permet, via une interface, l'identification et la répartition des tonnages par conteneur vidangé.

Pour le chargement et le déchargement des bennes ACTS, le camion est muni d'un crochet de levage de type Multilift.

Mis en circulation en avril 2008, le camion comptabilise à ce jour 190'000 km pour 14'000 heures d'utilisation.

De par son utilisation quotidienne intensive pour le ramassage des déchets urbains sur un territoire, dont la topographie met à rude épreuve la partie mécanique, le véhicule montre des signes importants d'usure, notamment au niveau de la boîte de vitesses automatique, des circuits hydrauliques et pneumatiques et du système de pesage. Il en est de même pour le système de compactage qui subit l'érosion des divers déchets collectés.

Afin de limiter les frais d'entretien et de garantir sa fiabilité ainsi que sa disponibilité, son remplacement devient nécessaire et entre dans le plan de renouvellement général établi pour notre parc de véhicules.

Choix du modèle

Sur la base des besoins actuels, un cahier des charges détaillé a été établi pour la sélection du nouveau camion, dont voici les principales caractéristiques techniques :

- Puissance de 450 CV
- Trois essieux, charge admissible de 9 tonnes sur le troisième
- Empattement de 4000 à 4200mm
- Cabine 3 places
- Boîte de vitesses robotisée
- Crochet de levage multi-lift
- Connectiques adaptées au système ACTS
- Crochet et frein de remorque

Trois propositions de véhicules de marques reconnues et répondant à nos critères ont été examinées. Il s'en est suivi des essais sur terrain par les chauffeurs attitrés et le responsable du garage communal. Ces derniers ont unanimement porté leur choix sur le modèle de l'entreprise Scania pour les spécificités suivantes :

- Rapport qualité / Prix
- Boîte de vitesse robotisée la plus performante, avec pédale d'embrayage
- Modèle de la nouvelle génération 2018
- Visibilité et confort de la cabine
- Service après vente

Au niveau du système de compactage par l'arrière, seule l'entreprise GETAG est en mesure fournir ce type de produit compatible aux bennes ACTS. Cependant, contrairement au système de pesage actuel qui est intégré au châssis du véhicule porteur et qui a suscité de nombreuses réparations tout au long de son utilisation, le choix s'est porté sur une pesée au levage, soit directement intégré à l'agrégat de compactage. Ce choix permet de n'avoir plus qu'un peson, au lieu de 6 actuellement, et de garantir une meilleure précision de pesage par conteneur. L'interface resterait quant à elle identique à l'actuelle afin de rester compatible avec le traitement administratif des données.

Enfin, au vu des trajets supplémentaires engendrés suite à la cessation des transports de marchandises par l'entreprise TRAVYS, il a été retenu d'ajouter une remorque au camion afin de limiter l'impact sur le trafic et l'environnement. Cette remorque universelle permettra également d'optimiser les transports lors des désapprovisionnements à la déchetterie.

Coûts

Véhicule porteur type SCANIA et ses équipements	Chf	229'000.00
Reprise véhicule Volvo	Chf	-17'000.00
Système de levage et de compactage, avec interface de pesée et d'identification	Chf	198'000.00
Remorque	Chf	46'500.00
Total	Chf	456'500.00
TVA 8 %	Chf	36'500.00
Total TTC	Chf	493'000.00

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement du camion OM Volvo
- **d'accorder** le crédit nécessaire total de **Chf 493'000.-- TTC**. Le compte N°9146.17.16 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte N° 450.3311 sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2019.

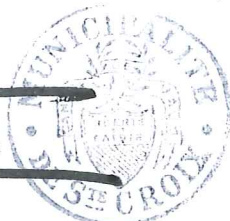
L'influence sur le budget sera de l'ordre de **Chf 56'695.--** la première année en tenant compte des intérêts (1,5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 10 ans, le coût représente **Chf 53'450.--** avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Philippe Duvoisin